



# Fermamorphose

Rénovation du stade de la Pontaise en ferme urbaine

## Principe

La ville de demain sera une **ville de proximité**, au 1/4 d'heure, de circuits courts et circulaire. Avant de métamorphoser la ville à coups de bulldozers, il est toutefois indispensable de se poser la question de la valeur du patrimoine bâti pré-existant.

L'avenir du stade de la Pontaise divise les lausannois.es et leurs élu.es depuis plus de deux décennies. Sa haute valeur patrimoniale (récemment reconnue en note 1) pose la question de sa réhabilitation avec une acuité encore plus forte. Garder la substance du stade existant et de ses abords est par conséquent devenu un enjeu prioritaire.

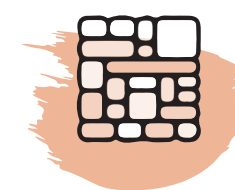
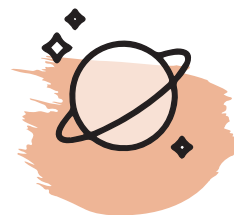
Autre enjeu des villes de demain, la **pénurie de terrain disponible** questionne sur l'opportunité de produire des denrées alimentaires hors sol. L'agriculture urbaine est en train de voir le jour un peu partout dans le monde sous des formes très différentes (toitures productives, serres verticales, fermes urbaines ou verticales, etc).

L'avenir du site de la Pontaise pourrait se situer à la convergence de ces deux enjeux en valorisant les caractéristiques du stade et de ses abords par une nouvelle utilisation respectueuse de ce lieu emblématique qui permettra de le réhabiliter, sans le transformer. Il est proposé d'y développer une activité productive de type ferme urbaine combinée avec un programme commercial (restauration et vente de produits frais de proximité) et de formation : la **Fermamorphose**

## Concept

Dans le prolongement de l'écoquartier des Plaines du Loup, la réhabilitation du stade et de ses abords doit aussi contribuer activement à la transition écologique.

Le projet Fermamorphose propose d'aménager une **ferme urbaine** de grande envergure, capable de produire une quantité de fruits, légumes et viande répondant aux besoins alimentaires d'environ 10'000 habitant.e.s

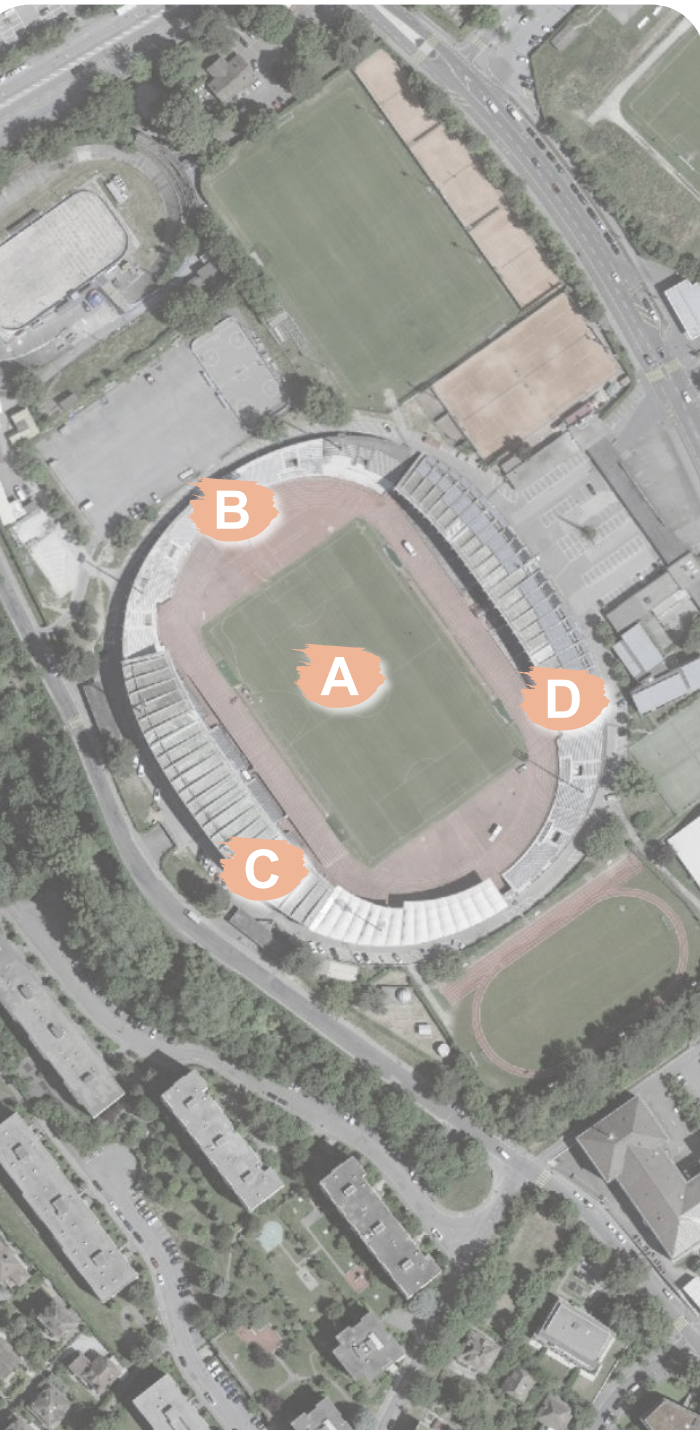


À l'instar du Lavaux, le concept s'appuie sur les "3 soleils": l'astre, le lac, les murs. L'orientation Nord-ouest / sud-est de l'axe longitudinal du stade est favorable à une exposition solaire optimale. La structure en béton captant le rayonnement solaire et le restituant en fin de journée, permet ainsi de servir de support à des **cultures hors sol**.

La structure bâtie du stade abrite des **serres verticales** sur les flancs bien orientés, un **centre de conditionnement et vente** des produits (en partenariat avec les enseignes coopératives) ainsi que des **bassins d'aquaponie** situés sous les gradins.

# Capacité de production

---



- A Terrain de football** 7'000 m<sup>2</sup> de permaculture et potages en pleine terre sont mis en relation directe avec un restaurant inscrit dans le flanc sud.
- 
- B Pistes** Le virage nord-ouest et les pistes latérales sont aménagés en plans d'eau d'agrément, miroirs amplificateurs du rayonnement solaire.
- 
- C Gradins** Les gradins représentent environ 6'000 m<sup>2</sup> de surfaces productives hors sol. L'espace situé sous les gradins est quant à lui réservé à 3'000 m<sup>2</sup> de bassins d'élevage piscicole destiné à l'aquaponie.
- 
- D Flancs** Une hauteur de 10 m peut être affectée à de la production verticale directe, sur un développé estimé à 400 m sur chaque flanc ouest, sud et est, soit 4'000 m<sup>2</sup> de surface productive en serre verticale.
- Est* Ce flanc est dédié à un centre commercial de proximité, ouvert sur le marché.
- Nord* Ce flanc (non productif) est dédié aux labos de R&D en lien avec le centre de formation.
- Les volumes centraux sous les gradins sont consacrés au conditionnement de la production.
- Sud-est* Ce flanc et son virage abritent un restaurant se prolongeant sur un jardin potager et un verger d'environ 2'000 m<sup>2</sup>.
-

## Capacité de production

---



**E** **Abords**  
*Sud-Est*

Le centre sports-études est réhabilité en centre d'enseignement à l'agriculture urbaine. La halle sud-est (env. 1'000 m<sup>2</sup>) qui lui est connectée, est utilisée en aire de manifestations, buvette et petite restauration.

**F** *Nord*

Un arboparc (pépinière sylvicole) se déploie sur une surface d'environ 2.5 ha, avec des bassins de pisciculture d'environ 6'000 m<sup>2</sup> inscrits dans le vélodrome. Le parking actuel est transformé en parc urbain de 3 ha.

**G** *Est*

L'aire d'entrée ainsi que la halle existante sont transformées en aire de marché en plein air (4'000 m<sup>2</sup>) et couvert (2'000 m<sup>2</sup>), accompagnée d'échoppes fixes attribuées aux petits producteurs locaux.

**H** *Sud*

Le stade d'entraînement situé au sud est transformé en verger d'environ 7'000 m<sup>2</sup>.

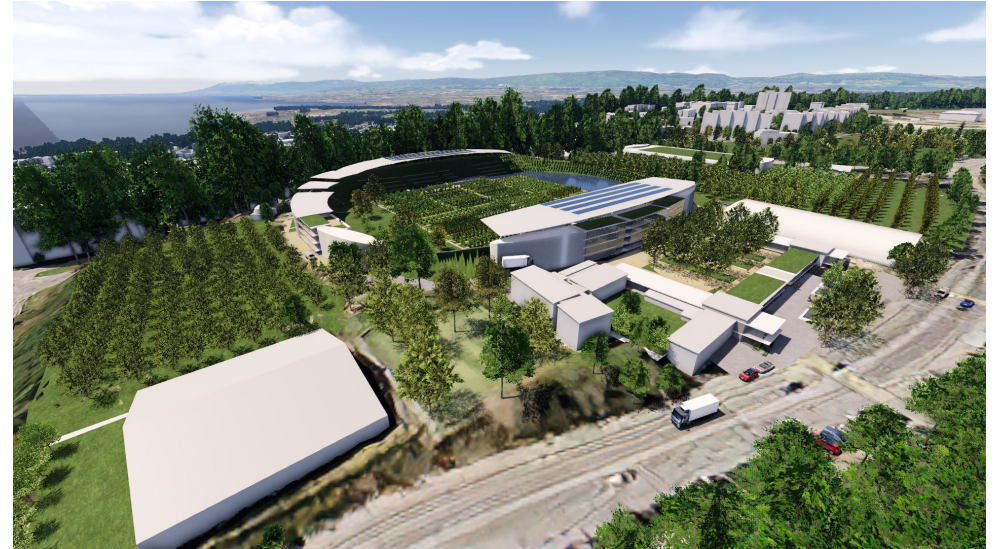
---



# Illustration du projet



*Intégration du projet dans son contexte*



*Arboparc et vergers aux abords immédiats de Fermamorphose*



*Entrée de Fermamorphose et son marché de proximité.*



*Vue depuis la terrasse du restaurant*